Belgique -Belgie
P.P.
40-49 LIÈGE X
P 204082

LIGNES D'ATTAC

Association pour la Taxation des Transactions financières et pour l'Action Citoyenne
Trimestriel n°116 | Janvier 2024 - Mars 2024 | 1,5 €

- Samedi 20 janvier, Seraing, *Services publics et État social*
- Jeudi 1er février, Kali, arpentage *Démocratie*
- Mardi 6 février, Salle Lumière, *Les Communs au secours du capitalisme*

Éditeur responsable : Christine Pagnoulle, avenue du Hêtre, 12 • 4000 Liège • Bureau de dépôt, Liège X

ÉDITO

Autodestruction(s)

Comment imaginer l'horreur au quotidien ? La bombe qui peut à tout moment faucher des vies, détruire vos murs, brûler vos souvenirs, emporter vos repères ? La survie sans eau potable, sans soins ? Combien faut-il encore de milliers de morts ? Où va s'arrêter la folie destructrice ? Oui, le 7 octobre, le Hamas a commis des actes de barbarie. Mais comment faut-il qualifier la guerre d'extermination que mène Israël dans la bande de Gaza depuis ? Comment cette barbarie-là peut-elle jamais fonder la paix ? Cette incompréhension devant l'horreur vaut pour toutes les guerres, en Ukraine, au Kivu, au Myanmar, au Mali, au Yémen, au Soudan…

Tant qu'y aura des militaires
Soit ton fils soit le mien
Y n'pourra y avoir sur terre
Pas grand-chose de bien…

Il n'y a plus de droit international, plus d'instance supranationale pour le faire respecter. Antonio Guterres voudrait faire intervenir les Nations Unies, du moins au Proche Orient, mais le gouvernement Netanyahou n'en a cure. (C'est le moment où nous apprenons que l'Office des Étrangers a cru bon de faire retirer la nationalité belge à des enfants de Palestiniens, pourtant nés sur le sol belge. Et certaines communes recevant cette injonction illégale l'auraient déjà appliquée.)

Ces conflits favorisent des mouvements de droite et de droite extrême qui dénoncent tout recours à des droits universels, des mouvements qui se propagent aussi, par les urnes, dans nos démocraties encore en paix.

Détruire notre environnement

La COP28 à Dubaï illustre une autre forme de déni. Seule maigre avancée, la confirmation de mécanismes de compensation pour les régions les plus affectées. Il serait indécent, aux Émirats arabes unis, de rendre contraignant l'arrêt du recours aux carburants fossiles. Pourquoi les mesures simples (mais non contraignantes) de l'Accord de Paris ne sont-elles toujours pas appliquées huit ans plus tard ? Il y a le poids des lobbys, la collusion entre pouvoir économique et pouvoir politique, mais aussi la force de nos habitudes. Quel est le cout en énergie des patinoires de noël et des terrasses chauffées ? Quels sont les effets de la 5G, dont Proximus nous vante les mérites (nous pourrons même recevoir des conseils personnalisés quand nous achetons un jeans !) ?

Tronçonneuse

Les rentrées fiscales sont insuffisantes, l'endettement est trop élevé. De façon plus ou moins manifeste, les gouvernements coupent dans les dépenses publiques alors qu'il faudrait les augmenter. Soins de santé, éducation, logement, transports, culture… Les besoins grossissent mais les enveloppes diminuent. Or même sans réforme fiscale (voir numéro 115), le travail de journalistes (dont Frédéric Loore) et de lanceurs d'alerte aurait dû permettre à l'administration fiscale de se renflouer quelque peu. Mais une étrange apathie laisse traîner par exemple des poursuites possibles dans l'affaire Helin-de Croÿ.

Élections vs démocratie ?

Nous allons nous interroger sur ce que pourrait ou devrait être un débat démocratique. Entendons-nous, le suffrage universel, faire accepter / reconnaître que chacun et chacune peut se faire une opinion, que ça ne dépend ni de la fortune ni de l'éducation ni du sexe, c'était une belle victoire. Encore faut-il veiller sur l'après-élection, prévenir la loi de la particratie par un contrôle citoyen.
Comme sur la photo de couverture, nous avançons à tâtons, dans le brouillard. Mais n'y a-t-il pas comme une lueur au loin, derrière les arbres ?

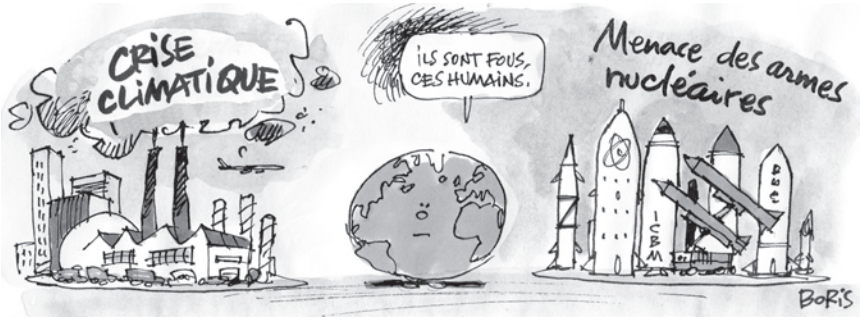

Avec nos remerciements à Boris

DÉMOCRATIE ?

Christine Pagnoulle

Pas moins de cinq élections en un an. De quoi relancer la réflexion sur ce qu'est ce régime politique bien difficile à définir. Un régime où nous avons notre mot à dire. Bien, mais encore. S'agit-il seulement de cocher des cases tous les cinq ans et de subir ce que les partis ainsi élus décideront ? L'écart entre les promesses et les politiques menées n'est-il pas source de frustration et de colère ? N'en amène-t-il pas certains à se tourner par dépit vers des zigotos qui paradent leur opposition au 'système' et veulent en fait renforcer ses pires travers ?

Quelles formes de contrôle citoyen peuvent être mises en place ?

Que penser de la consultation par tirage au sort ? (voir le témoignage de l'expérience verviétoise)

Faut-il tirer au sort des assemblées à pouvoir décisionnel, comme le prône David Van Reybrouck ? Multiplier des assemblées populaires ? Appliquer le système suisse de décisions par référendums ?

Des questions à soulever, mais sans pour autant bouder les urnes, ce qui serait une forme de démission laissant la voie libre à des forces… anti-démocratiques.

Un objet insaisissable ?

Dans le cadre de cette réflexion, nous allons «arpenter» deux chapitres du livre à deux voix de l'historien Christophe Pébarthe et de la philosophe Barbara Stiegler[1]. En guise de mise en bouche, voici un résumé du chapitre introductif *«Un objet insaisissable* ?'».

Pébarthe contraste une approche fermée du débat, où questions et réponses sont prédéfinies et une approche ouverte qui fait confiance à la capacité collective de faire émerger des solutions sans a priori.

Le concept (au départ antinomique) de 'démocratie représentative' s'impose en France sous le Directoire et trouve son exégète en Benjamin Constant, qui, en 1819, explique que la délégation de pouvoir à des représentants s'explique par le désir des individus de s'occuper de leurs affaires et non de la chose publique.

La philosophe récuse la prétention platonicienne à la connaissance d'une vérité stable au-dessus d'opinions fluctuantes. Si Nietzsche oppose à cette fixité le devenir d'Héraclite, il n'en rejette pas moins la possibilité d'élaborer une opinion collective comme étant l'expression d'une « masse grégaire » et alors qu'il

1. Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe, *Démocratie ! Manifeste*, Le Bord de l'eau, 2023

Jean Julien, couverture de l'ouvrage de Jean Salem, Élections, piège à cons ? Que reste-t-il de la démocratie ?

pressent la puissance dynamique du peuple, la peur que lui inspire la Commune de Paris l'empêche d'en tirer les conséquences révolutionnaires. Retournant à la démocratie athénienne du Ve siècle avant JC, Stiegler met en cause le récit traditionnel de législateurs qui auraient accordé l'égalité de droits aux citoyens et à la présentation d'un gouvernement représentatif comme seule forme possible de démocratie.

À la recherche d'une «écriture démocratique», Pébarthe souligne la part nécessaire d'incertitude, dont il voit une illustration dans les tragédies grecques, où in fine c'est aux spectateurs de s'interroger et de se faire une opinion, et invoque une conception dynamique du peuple en tant que demos. Stiegler conclut que toute réflexion sur la démocratie doit s'inscrire dans « *une triangulation entre l'histoire, la philosophie et le public* ». Il faut savoir que nos deux auteurs se servent de la forme théâtrale pour donner à penser, à l'instar des dramaturges classiques qui avaient « *la conviction qu'aucune vérité proférée sur le monde ne pourra jamais en épuiser le sens* » (p.43), que la réalité déborde toujours les concepts.

Participation citoyenne à Verviers, témoignage

Janine Tits

La ville de Verviers, en collaboration avec l'Université de Liège et grâce à des subsides de la Région Wallonne, a mis en place un modèle de participation citoyenne fondé sur le principe du tirage au sort. Le but est de rendre la ville plus attractive, de prendre du plaisir à y vivre ou à la visiter.

J'ai eu la chance d'être invitée avec une quarantaine de Verviétois de divers âges, milieux sociaux et culturels à expérimenter ce nouveau modèle de participation volontaire. Elle consiste en 3 réunions de 2 heures en soirée pour échanger des idées, formuler des propositions visant à mettre en valeur les différentes ressources existantes et à redynamiser le centre-ville et les différents quartiers du point de vue de la vie socio-culturelle, de la convivialité, de la présence de commerces, de la sécurité, de la mobilité, du tourisme, etc. Des «animateurs» de

→

l'ULiège expliquent le cadre, lancent les débats, recueillent les idées, mettent en forme les solutions trouvées. Il nous a été rappelé que les discussions et l'identité des membres de l'assemblée ne pouvaient pas être divulguées.
Ceux d'entre nous qui le désirent iront présenter les résultats de notre travail au conseil communal ouvert au public.
Cette expérience passionnante m'a permis de découvrir la diversité culturelle, sociale et économique des habitants de la ville où je réside depuis 73 ans. De belles personnes, de beaux endroits, de beaux bâtiments. Je me suis sentie ver-

Fronton de l'hôtel de ville de Verviers

LA FISCALITÉ CITOYENNE

Nicolas Franka

La législature 2019-2024 n'a pas abouti à une réforme fiscale en Belgique. Discutée derrière des portes closes, la réforme n'a jamais semblé avoir une chance d'aboutir tant les intérêts étaient divergents et le courage politique absent. Dans ce climat de marchandage entre partis, ceux-ci rejettent la faute sur d'autres et préparent les prochaines élections. En découle une incapacité à faire prévaloir l'intérêt commun. Comment rompre avec l'immobilisme politique ?
La fiscalité est considérée comme un sujet que seuls les plus éclairés comprennent. Mais est-ce le cas ? Une fois les technicités écartées, que reste-t-il ? Un

jugement moral sur le bon, une notion de justice et d'équité ? Et si l'on osait laisser les citoyens décider? Avec quelles conséquences, risques et avantages? Mais avant tout: Est-ce possible? Pourquoi la fiscalité revêt-elle une telle importance dans le paysage démocratique d'une organisation collective?

Choisir son avenir

Décider de l'allocation du budget influence les choix de société. Le processus de budget participatif consacre la capacité citoyenne et politique à choisir l'allocation des ressources pour définir l'avenir collectif. (Voir la 1re analyse) Cependant, outre l'allocation des moyens, un autre pilier de notre économie est la fiscalité.

Historiquement, la fiscalité a servi à mettre en commun des ressources afin de financer des projets collectifs, mais a également été un moyen pour les classes dominantes de s'approprier une partie de la production des classes laborieuses. La fiscalité est un fait politique et de société qui marque l'orientation du pouvoir. À savoir, qui décide de la fiscalité (et donc à qui elle s'applique, comment et en quelle proportion), et avec quelles conséquences.

La fiscalité prend des formes diverses : directes ou indirectes selon qu'elle agit sur la distribution des fruits du travail (rémunération du travail ou du capital) ou si elle vise à influencer des comportements de consommation (taxes, accises) ou à réguler la détention de richesse intergénérationnelle (successions).

La question cruciale est la manière dont sont décidés les montants à mutualiser et la méthode à choisir (assiette fiscale, taux d'imposition, taxes).

Un chemin semé d'embuches, mais pas impraticable

Choisir d'où vient et où va l'argent commun est l'essence de l'exercice démocratique. Les riches propriétaires doivent-ils craindre le courroux des peuples, l'atteinte à leurs précieuses possessions ? James Madison, Père fondateur des États-Unis qui soutenait la République sous prétexte que les propriétaires seraient mieux à même de décider pour le commun : derrière le gouvernement représentatif se cache la volonté de laisser les nantis en mesure de contrôler les velléités d'un peuple sujet à ses passions. Alors comment rompre avec ce mépris de classe qui défend l'accumulation par une poignée des richesses produites par la multitude?

Exercice de participation citoyenne

Et si l'on convoquait une assemblée citoyenne pour redéfinir les taux de taxations? Fou. Un des premiers contre-arguments concerne les considérations pra→

tiques de mobilisation collective. Heureusement, les expériences passées, notamment des budgets participatifs mais également des assemblées constituantes, démontrent qu'il est possible d'organiser la décision collective en faisant usage d'une multitude de canaux de communication et des méthodes de prise de décision collaborative.

D'abord, il faudra informer les citoyens et parties prenantes des conséquences de leurs choix fiscaux. Ainsi, disposer de projections de type « bureau du plan » informerait le public sur les impacts de modifications fiscales. Il s'agit d'exercices compliqués, mais pas inenvisageables.

Une proposition formulée par une assemblée citoyenne et enrichie des contributions de milliers de personnes pourrait être soumise à ultime validation par référendum. L'exemple suisse est intéressant en ce sens. Il habitue les citoyens à l'exercice du choix, mais pas à la formulation de leurs opinions ou de l'amélioration d'une proposition. D'autres écueils subsistent : faible information, pas d'espace de débat citoyen, formulations aguicheuses, tentations démagogiques.

Acheter la paix sociale ou une nouvelle lutte des classes ?

Est-il possible de rompre le rapport de force historique entre le travail et le capital sans révolution ? La paix sociale peut se construire à l'aide d'outils anciens et nouveaux. Repenser la fiscalité ne doit pas conduire au déchirement social.

Un exercice participatif de détermination des taux d'imposition ferait certainement évoluer ceux-ci vers plus d'équité. Distinguons revenus du travail (y compris hauts salaires) et revenus du capital. En effet, l'argument néolibéral par excellence, c'est le « chantage à l'investissement », qui consiste à dire qu'un taux d'imposition supérieur fera soit fuir les investissements ou fuir les talents. Notons, pour répondre au second point, que des travailleurs choisissent de plus en plus de travailler dans un emploi où leur salaire net sera plus bas, mais où leur travail aura un sens, ceci dans un monde de *quiet quitting* et de *bullshit jobs*. De plus, une révision de la progressivité ne concernerait qu'une minorité – des cadres surrémunérés qui ne sont pas irremplaçables. La première objection tient encore moins la route si nous pensons au fait que les banques commerciales créent la monnaie par l'extension de crédit et que la majorité de l'investissement est générée par le secteur bancaire et non par l'investissement des grandes fortunes.

Actuellement, le ministre des Finances ne semble pas s'émouvoir des montants perdus suite à l'évasion fiscale des multinationales ou des grandes fortunes. Une

discussion citoyenne instruirait sans doute largement le rapport coût-bénéfice à assurer le respect des normes et règles fiscales en vigueur.

Morale, éthique et justice fiscale

Les quelques considérations ci-dessus donnent des exemples de la myriade de considérations qu'une assemblée citoyenne devra prendre en compte, sans doute en se subdivisant avant de rassembler les mesures dans un tout cohérent. Par ce canal, les citoyens pourront appliquer leur propre justice et ainsi trancher de grandes questions fondamentales qui sont actuellement bloquées par le jeu des partis.

Ainsi, est-il moral qu'aucune taxe ne soit perçue sur les transactions financières ? Quelle forme de fiscalité serait éthique face aux enjeux climatiques ? Pourquoi les PME paient-elles un taux d'imposition supérieur aux multinationales. Pourquoi les grandes fortunes sont-elles moins imposées? Pourquoi les revenus de la propriété sont-ils moins taxés que ceux du travail ?

Nous avançons la thèse qu'une démocratie ne peut se considérer comme telle qu'une fois que s'y exprime le résultat de la confrontation entre désirs individuels et nécessités collectives.

Suite et conclusion dans le prochain numéro.
L'analyse se trouve dans son intégralité sur le site d'ATTAC Liège

Merci au
«Jardin d'antan»
pour les lots qu'ils nous ont généreusements offerts pour la tombola de notre souper de fin d'année

www.jardindantan.be

SOUHAITS DE NOS LECTEURS POUR 2024

Un avenir à souhait

Léo Ferré déclarait dans un de ses textes : « Nous vivons une époque épique et nous n'avons plus rien d'épique ». Mon souhait pour les années à venir serait que le citoyen retrouve le sens de l'autre, de la responsabilité collective et du combat adjacent. Pour cela nous avons besoin d'une feuille de route, avec des grands axes, des objectifs visibles, suffisamment impossibles pour être réalistes, avec des têtes pensantes qui n'ont ni le gros cou, ni les mains liées, ni la soif du pouvoir. Face à l'éco-anxiété, réenchantons le destin par une vision humaniste, solidaire et déterminée. Pourquoi la base vacillerait-elle quand les tours tremblent ? C'est elle qu'il faut consolider si l'on veut s'élever vers d'autres horizons.

Philippe Delgleize (enseignant à la retraite)

Pour 2024, je souhaite une vraie lutte pour la justice sociale.
Allons chercher l'argent dans les paradis fiscaux, dans la fraude fiscale.
Nous récupérerons 30 milliards par an : somme avec laquelle on pourra largement lutter contre la pauvreté, et contre le dérèglement climatique afin de créer un monde plus vert et plus juste.

Anonyme

Je nous souhaite à tous,

Beaucoup de créativité. De nombreuses idées farfelues et la réalisation de quelques-unes. Un cœur rempli d'amour pour l'humanité, la nature, notre planète ; que cet amour rayonne autour de vous et se propage comme un sourire contagieux suscite le sourire.
Et, chaque matin, lorsque vous rencontrez votre première tasse de café ou de thé, savourez chaque gorgée en ne pensant qu'à ce plaisir renouvelé et abordez votre journée le sourire aux lèvres.

Janine

2.0.be

J'ai failli ne pas répondre à cet appel d'Attac à émettre des souhaits pour 2024, car il me semble que seuls Miss Belgique et le Roi énoncent publiquement leur envie de paix dans le monde (que bien entendu nous souhaitons probablement tous !) :-D

Pour 2024, je vous, je nous souhaite :

- Tout d'abord, un toit pour tous, premier pas vers une dignité retrouvée.
- Un accès plus large à la Culture à très bas prix.
- Que l'Europe revoie sa copie au niveau de la PAC.
- Moins d'écarts salariaux entre les genres et entre les classes.
- Moins de réseaux sociaux, plus d'interactions en présence ; moins de rush, plus de temps long-lent-calme ; moins de fantasmes sur le profit et l'argent, plus de sens et de bonheur au présent.

Je souhaite à tout le monde d'avoir autant de chance que moi : de savoir qui ils sont et de pouvoir entreprendre ce qu'ils veulent.

Et à titre personnel je souhaite de réussir un max d'examens en janvier et juin pour avoir un bel été bien libre !

À tous les humains, je souhaite de l'amour et du respect en 2024

Caro

AHOLD-DELHAIZE

Christiane Herman

Une adaptation au changement climatique : « *la réappropriation collective de la capacité et de l'Art de faire attention* » Isabelle Stengers

Le système de plantation de rente (ou industrialisation de l'agriculture) a justifié pendant plus de cinq cents ans le commerce de la population noire, le massacre des indigènes, les colonies de peuplement, l'éradication des cultures autochtones et l'exploitation de la Nature.

Il s'est articulé au système industriel de Ford : productivisme et extractivisme ; un temps chez nous, socialement contré par les syndicats mais contournés par le système Toyota de franchises.

En Belgique, l'actualité impose la lutte des travailleurs de l'enseigne Ahold-Delhaize. La finance mondialisée (et en partie nourrie par le système pensions par capitalisation), à travers la grande distribution, a un rôle prédominant en agriculture. Comment en venir à bout ? Comment lier cette lutte sociale à l'exigence de décroissance ? Rêvons : les travailleurs reprendraient l'enseigne Delhaize pour un euro symbolique par magasin et organiseraient du commerce local et équitable en autogestion… Là, c'est sûr, nous serions sortis du cadre, nous aurions abandonné cette société marchande !

Illustration de **Titom**, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

COMMENT (NE PAS) TUER L'AVENIR

Christiane Herman

Il nous faut penser la destruction de la biosphère terrestre à la racine : mettre en cause le système plantation qui a justifié esclavage, colonies, génocides, déforestation, extractivisme, pollutions, désertification... avec une brutalité sans frontière, une barbarie sans nom, une gabegie d'énergie fossile qui a fait basculer le climat dans le chaos et entraîne les pires dérèglements... au nom du progrès !

Quand le Pape dénonce l'irresponsable consommation occidentale, il ne s'agit pas seulement de CO_2 mais de toutes les ressources que nous utilisons sans retenue – notre exploitation des métaux, des minerais, notre destruction des sols à force d'engrais azotés, notre utilisation affolante des réserves d'eau.

L'épuisement des ressources hydriques est dénoncé entre autres dans deux articles, un de Mélina L'Espérance « Iran : La crise de l'eau atteint des sommets » (*Perspective Monde*, 5 avril 2022), qui mentionne que 92 % de la consommation totale d'eau en Iran est utilisée dans le secteur agricole, qu'étant donné les subventions, le système d'irrigation est déficient et que les nappes phréatiques sont pratiquement à sec, ce qui amène un recours effrayant à des techniques de géo-ingénierie, et un de Pascal Martin (« La mer Morte, reflet d'un drame planétaire », *Le Soir*, 18/03/2023), qui explique que la mer Morte s'assèche à grande vitesse au même titre que d'autres mers intérieures comme la mer d'Aral ou le lac Tchad. À part pour ce dernier l'absence de pluie n'est pas en cause, mais les détournements à des fins agricoles de fleuves les alimentant (c'est d'ailleurs également les cas pour le lac Tchad, les phénomènes se renforcent). Aux USA, le Colorado n'arrive plus à l'océan tellement il est pompé en amont, pour l'irrigation agricole. En Belgique aussi, l'agroalimentaire épuise les nappes phréatiques, ainsi Hesbaye Frost utilise 1 000 000 de m^3 d'eau par an pour laver des légumes, dont 80 à 90% partent à l'exportation alors qu'aujourd'hui la Wallonie importe 83% des fruits et légumes qu'elle consomme et 67% des céréales[1]. À quoi servent nos terres agricoles ?

La désertification des terres va bon train. Un tableau de synthèse de Lieth & Whittaker, 1975,[2] du Programme Biologique International (1960-1974) sur la productivité des grands écosystèmes, nous permet de constater que déjà il y a presque cinquante ans les surfaces totales de notre planète à classer comme désertiques étaient 91 % des eaux salées des mers libres (les mer représentant 71 % de la

→

1. Cabinet de la Ministre Tellier, lettre mail du 3 novembre 2023.
2. *Manuel pratique d'écologie*, W. Mattey, E. Della Santa, C. Wannenmacher, Lausanne, Payot, 1984.

surface du globe) et 29,3 % des terres émergées (celles-co couvrant 29 % du globe), toundras et pelouses alpines, formations frutescentes désertiques, déserts extrêmes de roche, sable ou glace. Ainsi, bien avant l'aide des satellites, en 1975, la première conclusion du PBI est que 74,9 % de la surface de notre planète Terre est à classer dans les écosystèmes désertiques. Depuis, nous avons fait encore de grands progrès en surfaces bétonnées désertiques.

La «*réappropriation collective de la capacité et de l'Art de faire attention*» (Isabelle Stengers) passera par la restauration des milieux sols, eau et couverture végétale tels que nous les connaissions après-guerre. À cette époque, les bocages, les cultures, les paysages étaient à l'optimum de leur diversité, productivité, beauté. Rappelez-vous le nombre d'insectes écrasés sur les pare-brises. C'était avant la démesure ordinaire.

Quelles mesures prendre ? Quelles politiques exiger ?

En tant que consommateurs, exigeons que, comme au Grand-Duché de Luxembourg, les tickets de caisse indiquent la TVA pour chaque produit, que les étiquettes mentionnent systématiquement la provenance des produits et le cas échéant les kilomètres parcourus ; exigeons de nos fournisseurs des relevés annuels sur papier des consommations de l'année (pour le téléphone, Internet,

l'eau, l'électricité, le gaz, les déchets, les dépenses de santé via les mutuelles), avec récapitulatif des trois années antérieures. Et là je pense à Taté, une vieille Congolaise, voisine de ma sœur, qui raconte dans son autobiographie que dans les années 50, son futur époux, qui se présentait aux élections lors de l'indépendance, lui avait offert comme cadeau de noce un cahier pour y inscrire recettes et dépenses (la comptabilité du ménage), le b.a.ba de l'Art de faire attention.

Que devons-nous exiger du gouvernement à venir ?

- Taxer les grandes fortunes, mais aussi taxer et surtaxer les importations et exportations de tout produit alimentaire ou autre obtenus à partir de l'irrigation ou de la déforestation.
- De même, interdire ou surtaxer toute transaction internationale de viande à partir d'animaux nourris en tout ou en partie par des aliments d'importation.
- Surtaxer tout agrocarburant obtenu aux dépens de surfaces agricoles ou forestières.

Que devons-nous exiger de la Commission européenne ?

- Interdiction d'exportation ou d'importation de viande - protéine animale sous toutes ses formes, ce ne devrait être qu'un commerce propre au pays d'où est élevé l'animal, y compris les animaux issus de l'aquaculture en eau douce ou en eau de mer.
- Constitution de stocks de réserves de «secs alimentaires» afin de venir en aide aux régions sinistrées par des événements climatiques, via une partie de la PAC et par là rompre avec le commerce mondial de l'alimentation et la spéculation qu'il autorise.

Notre seule façon de préserver une planète habitable : respecter les limites de ce que la Nature peut donner, s'adapter à elle et non l'inverse.

QUELS SONT LES ESPOIRS PERMIS PAR LE PROJET BRICS ?

Jacques Viléo[1]

Les pays BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) souhaitent s'affranchir du fonctionnement du système monétaire et financier international en vigueur. Quelles sont les raisons qui fondent ce projet et permet-il d'espérer un monde meilleur pour les BRICS ?

La réponse sera donnée en faisant référence aux principes et aux règles de fonctionnement de l'économie établis par la nouvelle théorie de l'économie de Elie Sadigh[2].

Organisation et conséquences du fonctionnement du système actuel

Le fonctionnement du système monétaire et financier actuel repose sur les accords de Bretton Woods (1944) où le dollar américain a été élevé au rang de monnaie internationale.

Toute monnaie peut faire fonction d'unité de compte, sous réserve que les taux de change entre les monnaies soient déterminés dans le respect de la parité des pouvoirs d'achat, alors qu'actuellement ils résultent du marché des changes. De plus, définir une devise nationale comme monnaie internationale est à l'origine de faux paiements. En effet, nul ne peut payer avec sa propre dette. Or, quand les USA règlent leurs importations nettes (le déficit de leur balance commerciale3) avec leur monnaie, ils réalisent en fait des non-paiements car le dollar US hors des USA est une simple reconnaissance de dette des USA. Il en est de même des paiements par les pays dont la balance commerciale est déficitaire et qui ont obtenus des dollars par création monétaire de la banque centrale américaine.

En outre, la lecture des buts assignés aux deux grandes institutions issues de Bretton Woods révèle une illusion. En effet, d'une part, le Fonds monétaire international (FMI) a pour buts de faciliter le développement du commerce international, de favoriser la stabilité des changes et d'aider à l'établissement d'un système de paiements internationaux. Mais, l'équivalence dans les échanges n'est pas visée, alors que le commerce international n'est profitable à tous les pays que s'il se réalise dans l'équivalence des termes des échanges. Il est alors un puissant vecteur de Paix ; sinon, il devient une cause de tensions entre les pays gagnants et les pays perdants participant aux échanges. D'autre part, la Banque mondiale, par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développe-

1. Cet article est un résumé d'un article rédigé par Jacques Viléo, enseignant agrégé en économie et gestion, spécialité comptabilité-finance, en collaboration avec Elie Sadigh et Gérard Prévinaire.
2. Cf. les ouvrages de l'économiste Elie Sadigh : https://lstu.fr/attac_116_01
3. La balance commerciale des USA a été quasi tout le temps déficitaire depuis 1970 : https://lstu.fr/attac_116_02

ment (BIRD), n'a pas pour buts de créer une monnaie internationale, ni de soutenir le développement par des dons, mais de promouvoir l'investissement de capitaux d'abord privés.

Le système monétaire et financier international est donc construit sur des leurres : une fausse monnaie internationale, une fausse banque mondiale et un faux système multilatéral. Son fonctionnement induit d'importants effets néfastes.

Organisation du fonctionnement du projet BRICS et conséquences

Les pays BRICS se sont dotés notamment de la New Development Bank (NDB) et d'un accord instituant un fonds de réserves de sécurité nommé Contingent Reserve Agreement (CRA).

La NDB, comme la BIRD, ne gère pas une monnaie destinée à compter et monétiser les échanges internationaux. Elle sert les intérêts des investisseurs privés désireux de rentabiliser leurs capitaux. Par ailleurs, son capital est fixé en dollars US.

Le CRA a pour unique objectif d'apporter un soutien financier en cas de pressions réelles ou potentielles à court terme sur le déficit de la balance des paiements d'un pays. Le montant initial du fonds de réserve s'élève à 100 milliards de dollars US. Le soutien prend la forme de prêts à intérêt et non de dons. Le dollar US reste la devise de référence et les taux de change et les taux d'intérêts sont ceux du marché.

Conclusion

Le projet des BRICS est fondé sur les mêmes règles de fonctionnement que celles qui régissent le fonctionnement du système monétaire et financier actuel. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ce projet ne peut qu'être voué à l'incapacité de réaliser un monde meilleur.

Bibliographie

BRICS Information Center : https://lstu.fr/attac_116_03
BRICS Information Portal : https://lstu.fr/attac_116_04
« Le système monétaire international », ABC de l'économie, Banque de France, 06/12/2023 : https://lstu.fr/attac_116_05
« Le taux de change », ABC de l'économie, Banque de France, 11/10/2023 : https://lstu.fr/attac_116_06
Statuts du FMI : https://lstu.fr/attac_116_07
Statuts de la BIRD : https://lstu.fr/attac_116_08
Statuts de la NDB :https://lstu.fr/attac_116_09
CRA : https://lstu.fr/attac_116_10

MÉMORANDUM DU RÉSEAU POUR LA JUSTICE FISCALE (SYNTHÈSE) EN VUE DES ÉLECTIONS FÉDÉRALES ET EUROPÉENNES 2024

De nos jours, l'impôt, s'il est perçu parfois comme une charge, est en fait une **contribution** demandée à l'ensemble de la population mais aussi à un certain nombre d'actrices·teurs économiques pour financer les dépenses jugées indispensables à la vie en société, en particulier le financement des institutions et besoins collectifs. L'impôt est un choix de société. Il se détermine par des choix politiques, notamment sur ce qui doit être financé par la collectivité plutôt que d'être laissé au marché, ainsi que sur ce qui doit être taxé.

Les revendications du RJF sont ventilées en six rubriques

Un impôt sur les revenus des personnes physiques plus progressif

Le RJF réclame une réforme fiscale qui traite les différents revenus de manière globale et rétablisse une plus grande progressivité. Le RJF souhaite renforcer la progressivité de l'impôt en modulant la quotité exemptée d'impôt pour les bas et moyens revenus et en rétablissant des taux d'imposition élevés pour les tranches de revenus les plus hautes.

Une contribution équitable des entreprises

Depuis de nombreuses années, les différents gouvernements ont accordé de nombreux avantages fiscaux aux employeurs, surtout aux grosses sociétés. Pour le RJF, les bénéfices normaux ou « bénéfices courants » devraient continuer à être imposés au taux normal de l'impôt des sociétés (ISOC) (actuellement, 25 %). Dans les secteurs où des surprofits peuvent être identifiés par les autorités, ces surprofits seront taxés marginalement à des taux supérieurs à l'ISOC.

Une contribution importante des grandes fortunes

L'évaluation de la répartition des patrimoines détenus par les ménages en Belgique, s'avère difficile, vu l'existence du secret bancaire fiscal et l'absence d'une globalisation des revenus. Avec les crises et l'augmentation de la pauvreté, la richesse est en hausse et se concentre. Ainsi, en Belgique, en 2021, les 20% les plus riches possédaient 59 % du patrimoine et 44% des revenus globaux. Une étude citée par Oxfam démontre que le 1% des Belges les plus riches voient leur patrimoine constamment augmenter et que même si un impôt sur les grosses fortunes était instauré cela n'influencerait pas cette tendance. De même, alors que les 1% des Belges les plus riches détiennent 24% du patrimoine net en Belgique, cette étude démontre que si un impôt progressif exceptionnel de solidarité était instauré, l'impact d'une telle taxe « one-shot » serait quasi nul.

Le RJF préconise d'abolir complètement le secret bancaire fiscal en Belgique et de tenir un registre exhaustif des patrimoines. L'objectif serait d'instaurer un impôt progressif sur les patrimoines nets supérieurs à un million d'euros (habitation personnelle non comprise jusqu'à une valeur plafond).

Une lutte pour la bonne récolte des contributions de TOUS les impôts dus par TOUS les contribuables

La Constitution belge précise que tous les Belges doivent être égaux devant l'impôt. Force est de constater que ce n'est pas le cas. Des contribuables (fortunés) éludent l'impôt, notamment parce qu'il y a trop peu d'agents et de moyens pour traquer les failles. Les effectifs ont fondu de 12 000 personnes en 20 ans, passant de 32 000 en 2002 à 20 000 en 2022. Comment comprendre un tel désinvestissement quand il s'agit d'une administration qui aide l'État à générer des rentrées ?
Le mémorandum détaille plusieurs mesures pour lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, notamment des sanctions plus sévères à tous les responsables, parties prenantes et intermédiaires impliqués. →

Illustrations de **Titom**, mise à disposition selon la licence Creative Commons by-nc-nd 2.0.be

Un système fiscal international équitable

Ces dernières années, des avancées trop faibles ont été réalisées au niveau mondial dans la lutte pour garantir un système fiscal équitable. De plus, elles profitent surtout aux pays les plus riches sans tenir compte des pays du Sud, les privant d'importantes recettes fiscales. Or des moyens considérables sont nécessaires pour investir dans une société qui diminue les inégalités (par les services publics, la protection sociale, la création d'emplois décents, des mesures d'adaptation face au dérèglement climatique).

Pour réformer le système fiscal mondial, le RJF demande que la Belgique lance les mesures suivantes :

→ Une gouvernance fiscale mondiale plus juste et plus efficace.
→ Une véritable transparence de la fiscalité des entreprises.
→ Empêcher la fraude et l'évasion fiscale illégitime.

Une fiscalité qui favorise une transition écologique juste

Le RJF rappelle que, comme indiqué dans les conclusions de l'OIT de juin 2023, une action urgente est nécessaire pour parvenir à une transition juste, y compris dans le domaine de la fiscalité. Pour le RJF, la lutte contre la dégradation de l'environnement est indissociable de la lutte pour la réduction des inégalités.

Le RJF est favorable à une éco-fiscalité progressive, qui consiste à taxer plus lourdement la consommation de luxe polluante. Cela signifie, entre autres, qu'il est favorable à :

→ La suppression de l'exonération de la TVA sur les billets d'avion ;
→ La suppression de l'exonération des accises sur le kérosène ;
→ Une taxe élevée sur la possession et l'utilisation de jets privés ;
→ Une taxation élevée sur les véhicules de type SUV de fort tonnage ;
→ Un système fiscal qui décourage l'utilisation de produits nocifs et encourage les affectations résilientes à la transition telles que les rénovations énergétiques, la récupération et la circularité, ou les transports publics. Ces mesures devraient être accompagnées de mesures visant à promouvoir l'accès égal des plus faibles aux biens et services respectueux de l'environnement ;
→ L'introduction d'un prélèvement à charge des entreprises sur base de l'empreinte environnementale de leurs activités.

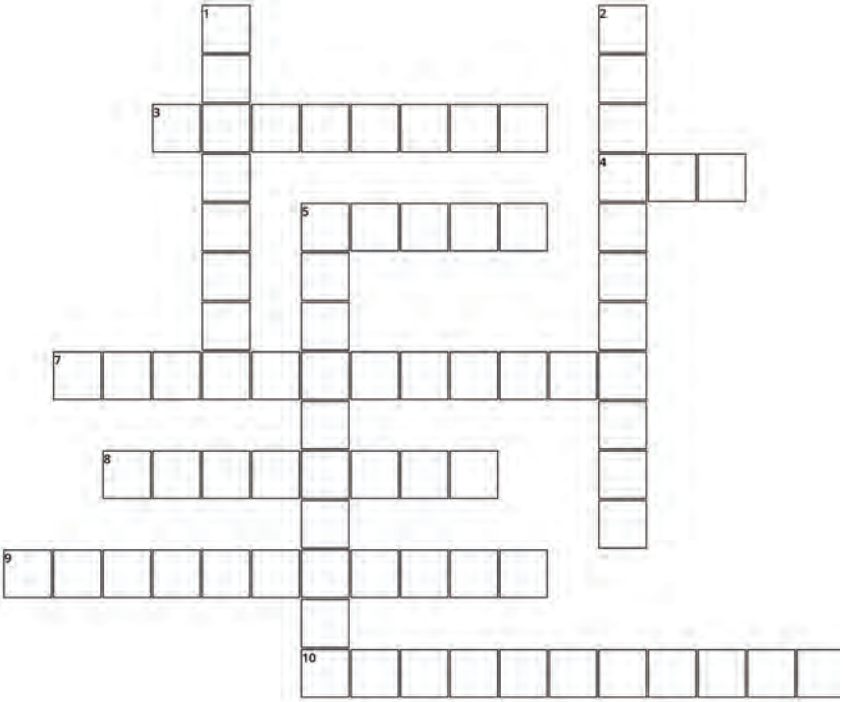

Horizontal

3. La marque au lion
4. Sigle désignant un ensemble de mesures qui auraient pour objectif de sortir du modèle de l'agro-industrie pour réaliser l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous,
5. Première ville des Émirats arabes unis où les rois du pétrole ont mené des discussions du climat en décembre dernier
7. Machine-outil destinée à couper les arbres ou les dépenses publiques
8. Système particulier de représentation, de vote
9. D'après le Larousse ce sont des prestations dues par les Etats vaincus aux Etats vainqueurs. Il en est question dans ce bulletin dans un sens totalement opposé, dans le cadre de la colonisation.
10. Exploitation massive des ressources de la nature ou de la biosphère

Vertical

1. Choix qu'on exprime par l'intermédiaire d'un vote
2. arrêt des hostilités, demandé urgemment lorsqu'un peuple en extermine un autre
5. Système politique, forme de gouvernement dans lequel la souveraineté est sensée émaner du peuple

LIRE ENSEMBLE, BELL HOOKS

Camille Flies

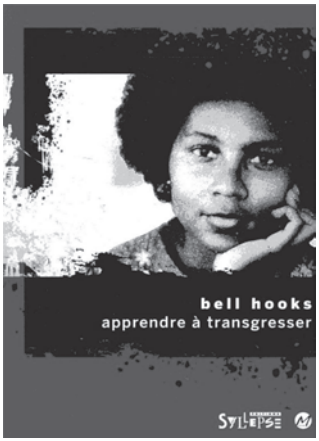

En quatre mois, nous avons découvert les livres : *Apprendre à transgresser*, *À propos d'amour* et *Tout le monde peut être féministe*. Dans ces trois livres, bell hooks nous emmène à travers son histoire et ses expériences. Elle nous fait vivre les débuts du combat des femmes aux États-Unis d'Amérique pour leur droit et les difficultés que les femmes noires ont dû surmonter pour faire entendre leur voix à cause de la hiérarchie des luttes mise en place par une élite blanche qui espérait rompre le plafond de verre, tandis que d'autres combats se focalisaient sur une égalité pour tous, non seulement entre hommes et femmes mais aussi entre classes. Elle nous explique comment une femme doit vaincre son propre sexisme avant de se lancer dans le féminisme. Les sujets sont larges, les livres parlent de féminisme et d'amour, de religion, de la déségrégation, de l'éducation des enfants, de l'amour des parents, des amitiés hommes-femmes,...

L'autrice nous rappelle à quel point il est important de sortir d'un féminisme qualifié parfois de «blanc» dont la problématique serait liée strictement au genre et où l'on n'embrasse pas toutes les femmes mais seulement celles de notre classe afin de le lier à d'autres combats: antiraciste, social, ... Tout l'intérêt est là. Lire des livres d'autrices d'autres origines que la nôtre nous permet de nous questionner sur notre vision parfois étriquée du monde, changer d'avis, se remettre en question, comprendre certains gestes.

En parler dans un groupe de lecture révèle une dimension supérieure. Les langues se délient presque toujours dans une écoute bienveillante, certaines personnes ont le courage de parler de choses qu'elles n'ont jamais dites, la parole est distribuée de manière autogérée et chacune a le droit de choisir de s'exprimer ou non. La réunion de personnes qui parlent de la même chose, sans jugement, sans confrontation, permet de donner de la force pour vivre le monde qui nous entoure.

bell hooks a écrit ses livres il y a plusieurs décennies et il est stupéfiant de constater que certains paragraphes racontent aussi notre époque. L'égalité, vraiment ?

Impressions d'une participante (Anne Gras)

Cette autrice féministe et noire américaine m'a appris beaucoup de choses.
Lors des séances de lecture nous étions de moins en moins nombreuses, ce qui a facilité une discussion spontanée. Les idées de bell hooks ont éclairé nos expériences personnelles et nous ont fait évoluer. L'ambiance de sororité bienveillante nous a permis d'échanger notre ressenti et de réfléchir ensemble. Cette expérience intellectuelle et humaine m'a beaucoup plu.

MALGRÉ TOUT...

Anne Gras

Dominique Grange, scénario, **Jacques Tardi**, dessin, *Elise et les nouveaux partisans*, Delcourt, 2021.

En suivant les aventures d'une chanteuse engagée, Elise, ce livre nous rappelle les événements politiques en France de 1958 à 1971 : la guerre d'Algérie, mai 68 et les activités des militants maoïstes.

Ce livre raconte la biographie de Dominique Grange avec quelques aménagements fictionnels. La violence policière est montée, l'influence du pouvoir politique sur les médias aussi. Élise et ses camarades luttent contre le racisme, le colonialisme et le capitalisme. Elise subit la violence policière et connaît la prison et la vie clandestine.

Après la dissolution de leur mouvement et la perte de leurs illusions sur la politique chinoise, les militants se retrouvent isolés et déboussolés. Elise (Dominique) reprend sa guitare et chante pour de justes combats car « *On a raison de se révolter ! la lutte des classes continue* ».

L'histoire de Dominique Grange est un exemple de courage et un message d'espoir pour 2024. («*Les nouveaux partisans*», c'est aussi le titre d'une chanson de Dominique Grange.)

CADTM

Le CADTM organise le 11 janvier une rencontre en ligne pour échanger au sujet des énergies renouvelables avec Claude Quémar.
Le 15 janvier, Françoise Vergès viendra à Bruxelles.

Coalition santé

La campagne de Coalition Santé, que nous soutenons, se poursuit. Suivez-là par exemple sur Facebook : https://lstu.fr/attac_116_11

Agora des Habitants de la Terre

Deux questions fondamentales posées au Secrétaire général de l'Onu par l'Agora des Habitants de la Terre : la brevetabilité à but lucratif du vivant et de l'intelligence artificielle, et la financiarisation de la nature et des biens communs publics, réduits à des 'capitaux naturels'. L'Agora propose une régénération coopérative et mutualiste de la vie de la Terre à partir de l'Eau, de l'Alimentation et de la Santé, ceci pour assurer un accès universel, intégré et solidaire, notamment par la création d'entreprises coopératives soutenues par des caisses d'épargne et de crédit publiques et collectives.

https://lstu.fr/attac_116_12

Avec nos remerciements à Chapatte. © Chappatte dans *Le Temps*, Genève - www.chappatte.com

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN. CESSEZ-LE FEU IMMÉDIAT À GAZA !

Après les meurtres commis par le Hamas le 7 octobre, l'armée israélienne a déclenché sur la bande de Gaza un déchaînement de frappes aériennes et d'attaques au sol, créant terreur et désolation dans la population Gazaouie.

Gaza était une prison, ils veulent en faire un cimetière

Plus de 19 000 personnes ont déjà été tuées. Ne laissant que des ruines derrière elle, une grande partie de la population du nord de la bande de Gaza a fui vers le sud, où elle a maintenant pilonnée par l'armée israélienne. Les Gazaouis sont privés d'eau, d'électricité, de soins. La plupart des observateurs signalent n'avoir jamais vu un tel niveau de violences ; pourtant les attaques militaires contre les Palestinien·nes se sont multipliées depuis le début de la colonisation.

De très nombreux organismes internationaux (observateurs de l'ONU, Croix Rouge, Croissant Rouge, Organisation Mondiale de la Santé, Médecins Sans Frontières…) alertent depuis des semaines sur la situation à Gaza, sur les milliers de mort·es, dont des enfants. En vain.

Soutenu par la plupart des puissances occidentales, Israël poursuit la punition collective, la sale guerre coloniale, qui conduit à vider Gaza de ses habitant·es, pour celles et ceux qui peuvent rester en vie. Une seconde Nakba est en cours.

Nos gouvernements sont complices

Cette guerre ne serait pas possible sans le soutien de la plupart des gouvernements occidentaux, notamment via les ventes d'armes : États-Unis (qui a apporté une aide supplémentaire de 13,4 milliards d'euros d'armements après le 7 octobre), Allemagne et Italie comptent parmi les principaux fournisseurs, mais aussi le Canada (14,4 millions euros) et la France (15,3 millions d'euros) en 2022 selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (Sipri). Ceci alors que depuis des décennies, le gouvernement israélien piétine le droit international.

Cela doit cesser. ATTAC Liège se joint à la campagne pour exiger un embargo immédiat sur les armes à destination d'Israël et le boycott des produits venant de cet État.

Mobilité populaire et durable

Le jeudi 14 décembre, le tribunal a reconnu la prévalence de la liberté d'expression et acquitté les trois militants accusés de dégradation de l'espace public alors qu'il dénonçaient son utilisation pour faire la publicité de voitures hors de prix. Vient eux et leurs avocat·es !
Continuons à soutenir leur combat : https://lstu.fr/attac_116_13

Affaire Climat

Le 30 novembre 2023, la Cour d'appel a statué dans l'Affaire climat que les gouvernements belge, flamand et bruxellois violaient les droits de tous les citoyens du pays en faisant délibérément trop peu pour inverser la crise climatique.
Le sérieux, la profondeur et la minutie avec lesquels les juges de la Cour d'appel se sont plongés dans les rapports scientifiques et ont pesé des milliers de pages d'arguments pour aboutir à un arrêt motivé de 160 pages contrastent nettement avec la rapidité avec laquelle un certain nombre de politiciens et de commentateurs y ont réagi et la désinvolture avec laquelle ils ont parlé d'erreur, de faux pas.
Lire les 'neuf enseignements' https://lstu.fr/attac_116_14

Code rouge

Dès le samedi 16 décembre, des centaines de militants ont empêché le décollage de jets privés à Anvers et bloqué le trafic du transporteur Alibaba à Bierset.
Cette troisième opération a pour cible le trafic aérien, après Total et Engie.

À Bornéo, le géant mondial du bois **Samling a abandonné ses poursuites contre les défenseurs de la forêt de Bornéo**. Cette issue constitue une grande victoire pour les droits des indigènes et de l'environnement. Le procès visait à ruiner une organisation locale qui a révélé que Samling avait détruit des terres indigènes, déboisé d'immenses étendues de forêt tropicale et menacé de précipiter l'extinction des gibbons.

ATTAC-Liège - Leonardo Da Vinci

SERVICES PUBLICS ET ETAT SOCIAL

DE L'ETAT SOCIAL À L'ETAT SOCIAL ACTIF

Conférence par Didier VRANCKEN professeur de sociologie et Doyen de la Faculté des sciences sociales de l'Université de Liège

Samedi 20 janvier de 10 à 13h

Leonardo Da Vinci - Seraing

info@attacliege.be - angelo.s@hotmail.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ATTAC-Liège - Leonardo Da Vinci

TOUS ÉVALUÉS, TOUS NOTÉS

VERS QUELS HORIZONS NOUS EMMÈNE LE CAPITALISME NUMÉRIQUE

Conférence par Nicolas LATTEUR et Bruno PONCELET, chercheurs au CEPAG

Samedi 17 février de 10 à 13h

Leonardo Da Vinci - Seraing

info@attacliege.be - angelo.s@hotmail.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ATTAC-Liège - Cycle élections - Arpentage

DÉMOCRATIE ! MANIFESTE

de Barbara STIEGLER & Christophe PEBARTHE

Jeudi 1 février à 19h

CCKali - Rue Saint Thomas - Liège

info@liege.attac.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ATTAC-Liège - Cycle élections - Réflexion

RÉFLEXION

Modes de représentation et approches de la démocratie

Mardi 27 février à 19h

Barricade - Rue Pierreuse - Liège

info@liege.attac.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

ATTAC-Liège - Cycle élections - Jeu

DEMOCRACITY

Réflexion sur la démocratie par le jeu

Mardi 19 mars à 19h

Barricade - Rue Pierreuse - Liège

info@liege.attac.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Dans le cadre de son cycle

« LA VALEUR DES CHOSES »

ATTAC-Liège, vous invite à appréhender la nouvelle économie : hétérodoxe, écologique, politique et collaborative

ECONOMIE POLITIQUE

Les communs au secours du capitalisme ? A moins que...

Atelier animé par ***Nicolas FRANKA,***
économiste et membre d'Attac

Avec la participation exceptionnelle du Professeur ***PHILIPPE DE LEENER*** *(CriDIS/UCL)*

Mardi 6 février à 19 h

ULiège - Salle Lumière - Place du XX Août

www.attacliege.be - info@liege.attac.be

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

SOUTENIR ATTAC

ça fait du lien par où ça passe

Vous voulez plus de justice environnementale, sociale, fiscale ? Contribuer à un monde plus juste?

REJOIGNEZ-NOUS

dans nos actions, nos rencontres, nos formations.

Renouvelez votre soutien financier

(à partir de 20 euros / an pour qui jouit de rentrées financières décentes et de 10 euros / an pour les revenus riquiquis)

Ensemble, tentons de changer les rapports de force.

Compte Triodos : BE02 5231 4086 9640

www.attacliege.be

info@liege.attac.be

rue du Plope, 184 – 4041 HERSTAL

CONNAISSEZ-VOUS LE LEGS EN DUO ?

Le legs en duo est une technique qui consiste - lorsqu'un testateur laisse comme héritiers des personnes éloignées et donc fortement taxées - à léguer une partie importante de son patrimoine à une association [...], faiblement taxée en droits de succession, à charge pour celle-ci de payer la totalité des droits de succession en bénéficiant d'une petite partie du legs en plus des héritiers choisis ; ceux-ci ne payant pas de taxes, ils reçoivent davantage.

Si cela vous intéresse, contactez-nous.

AGENDA

Jeudi 1er février, 19 h

Cycle élection : Arpentage de deux chapitres du livre de Barbara Stiegler et Christophe Pébarthe, *Démocratie ! Manifeste*
CC Kali, rue Saint-Thomas, 32 à 4000 Liège

Mardi 6 février, 19 h.

Nicolas Franka et le professeur Philippe De Leener (UCL). *Les Communs au secours du capitalisme ? À moins que…* (1)
Salle Lumière , Place du XX Août, 7 à 4000 Liège

Samedi 10 février, 12h30 à 18 h

Rencontres Élisée Reclus
« *Un monde sans limites ?* »
Cité Miroir

Deforêt & César, La barricade de la place Blanche défendue par les femmes, mai 1871/

Mercredi 14 février, 19 h.

Lecture collective de *La Fin de la mégamachine*
Avenue du hêtre 12, Cointe

Samedi 17 février 10-13

Bruno Poncelet et Nicolas Latteur (CEPAG), *Tous évalués, tous notés ! Vers quels horizons nous emmène le capitalisme numérique ?*
Lecture théâtralisée par le groupe de Huy
Cercle Leonardo da Vinci, rue Cockerill, 86 à 4100 Seraing

Mardi 20 février 19h

Nicolas Franka, *Les Communs au secours du capitalisme ?* (2)
CC Kali, rue Saint Thomas , 32 à 4000 Liège

Mardi 27 février

Présentation de différentes approches de la démocratie
Barricade, rue Pierreuse, 21 à 4000 Liège

Samedi 2 mars, 10-12

Jean Comte, journaliste, sur les lobbys et l'UE
Cercle Leonardo da Vinci, rue Cockerill, 86 à 4100 Seraing

Jeudi 7 mars, 10h30

Préparation du jeu sur la démocratie
Jonfosse

Vendredi 8 mars, 19 h.

Soirée Femmes en lutte au Proche-Orient
Lieu à déterminer

Mardi 12 mars, 19 h.

Nicolas Franka. *Les Communs au secours du capitalisme ?* (3)
CC Kali, rue Saint-Thomas, 32 à 4000 Liège

AGENDA (PREMIÈRE PARTIE)

Samedi 20 janvier, 10-13

Didier Vrancken, *Services publics et État social*
Cercle Leonardo da Vinci
Rue Cockerill, 86, 4100 Seraing

Mercredi 24 janvier, 19 h

Lecture collective de *La Fin de la mégamachine*
avenue du hêtre 12, Cointe

Jeudi 25 janvier, 15 h et 18h30

Séminaire avec Christophe Pébarthe et Barbara Stiegler
Présentation de leur livre, *Démocratie ! Manifeste*
Salle Lumière & librairie Pax

Vendredi 26 janvier, 20 h

Démocratie, 2500 ans, recherche public(s) désespérément
Centre Culturel des Chiroux
Place des Carmes, 8 à 4000 Liège

SOMMAIRE

Édito p. 2
Démocratie ? p.4
Un objet insaisissable ? p.4
Participation citoyenne p.5
Fiscalité citoyenne p.6
Souhaits p.10
Ahold Delhaize p.12
(Ne pas) tuer l'avenir p.13
Projet BRICS p.15
Jeu p.21
bell hooks p.22
Elise et les nouveaux partisans p.23
Luttes communes p.24
Appel Gaza p.25
Bonnes nouvelles p.26
Annonces p.27
Appel à soutien p.30
Sommaire p.32

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

Impression Idécopy Liège — www.scribus.net. /
Avec le soutien de la Fédération Wallonie Bruxelles